



Publié le 15 juillet 2020

AVIS AU PUBLIC ET AUX PROFESSIONNELS DU MILIEU JURIDIQUE

COVID-19 : REPRISE DES SERVICES OFFERTS EN PERSONNE PAR LES GREFFES ET LE BUREAU DU SHÉRIF

Après avoir consulté le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique, les Services judiciaires ont mis en place des mesures de précaution pour prévenir la propagation de la COVID-19. Ces mesures comprennent le dépistage des symptômes, le respect des directives d'éloignement physique lorsque cela est possible, ainsi que l'utilisation de désinfectant pour les mains et le port du masque pour toutes les personnes qui entrent dans les bureaux des Services judiciaires.

Ces mesures permettront la réouverture des greffes et du Bureau du shérif le 20 juillet 2020.

Greffes

Tous les greffes seront ouverts pour tous les services pendant les heures régulières à compter du lundi 20 juillet 2020 à 9 h 30.

Les services à distance seront encore offerts de la façon suivante jusqu'à nouvel ordre pour les personnes qui ne souhaitent pas se présenter en personne.

Dépôt des documents – Les documents peuvent être déposés dans la boîte de dépôt qui se trouve à l'entrée des palais de justice de Yellowknife et de Hay River. Veuillez noter qu'il n'y a pas de boîte de dépôt au palais de justice d'Inuvik.

Les documents doivent être insérés dans une enveloppe qui indique le tribunal concerné et les directives de traitement appropriés :

- Si des copies (certifiées ou non) sont nécessaires et comment la personne qui les demande souhaite les recevoir. Les copies peuvent être envoyées par courriel ou récupérées dans le hall d'entrée du palais de justice; le commis vous indiquera à quel moment les récupérer.
- Les coordonnées de la personne responsable du dépôt.
- Les instructions concernant le règlement des frais : facturés sur la carte de crédit au dossier, payés par carte de crédit au téléphone ou payés par mandat-poste ou chèque.

NE PAS DÉPOSER D'ARGENT COMPTANT.

Paiements des amendes et des dédommagements – Toutes les amendes peuvent être payées en ligne au www.nwtcourts.ca/fr. Si vous ne pouvez pas effectuer un paiement en ligne, vous pouvez déposer un mandat-poste ou un chèque dans la boîte de dépôt. **NE PAS DÉPOSER D'ARGENT COMPTANT.**

Recherches de dossier – Les recherches de dossiers seront effectuées par les officiers de justice. Veuillez envoyer votre demande par courriel à l’adresse territorialcourt@gov.nt.ca (Yellowknife et Inuvik), territorialcourtHR@gov.nt.ca (Hay River) ou supremecourt@gov.nt.ca en indiquant le ou les noms exacts à chercher et les coordonnées du demandeur. Les officiers de justice feront les recherches pour le ou les noms indiqués et fourniront une capture d’écran des résultats. Les frais de recherche applicables peuvent être facturés sur la carte de crédit au dossier, payés par carte de crédit au téléphone ou payés par mandat-poste ou chèque. **NE PAS DÉPOSER D’ARGENT COMPTANT.**

Veuillez communiquer avec le greffe approprié pour toutes les autres demandes concernant les services. Voici les numéros de téléphone :

Cour territoriale de Yellowknife	867-767-9289 ou 866-822-5864 (sans frais)
Cour suprême	867-767-9288 ou 866-822-5864 (sans frais)
Cour territoriale de Hay River	867-874-6509 ou 866-885-2535 (sans frais)
Cour territoriale d’Inuvik	867-777-7300 ou 866-344-3940 (sans frais)

Services du shérif

Le Bureau du shérif sera ouvert pendant les heures régulières à compter du lundi 20 juillet 2020 à 9 h 30.

Les services à distance seront encore offerts de la façon suivante jusqu’à nouvel ordre pour les personnes qui ne souhaitent pas se présenter en personne.

Le dépôt de documents dans les boîtes de dépôt est possible, de la même façon que pour les documents destinés aux greffes. Vous pouvez continuer d’écrire aux adresses électroniques et d’appeler aux numéros de téléphone habituels. Consultez la page <https://www.justice.gov.nt.ca/fr/les-divisions/division-des-services-judiciaires/bureau-du-sherif/> pour obtenir les coordonnées.

Les services suivants seront à nouveau offerts :

- Services de documents
- Saisies de biens et de terres
- Expulsions, à l’exception des expulsions pour loyer impayé

Veuillez communiquer avec le Bureau du shérif pour toute autre demande concernant les services en composant le 867-767-9290 ou le 888-873-7620 (sans frais).



Jeff Round
Directeur des Services judiciaires